

Lo vîlhio dèvesâ

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 20

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LETTRÉ DE LA MI-MAI

Le soleil de mai nous tient rigueur ; il est à se chicaner avec messieurs les Saints de glace, ensorte que nous subissons averse, coups de vents froids, alternant suivant l'humeur de ces personnages. Cependant, il a daigné nous accompagner à la Pontaise, un matin pour la remise du drapeau au bataillon de recrues.

La troupe est massée devant la caserne : visages juvéniles, rasés, donnant l'impression d'une jeunesse saine : soldats de l'infanterie habillés de neuf, casqués ; mitrailleurs robustes tenant en mains leurs mulets dociles.

Rangée par section, elle est venue prendre place sur la pelouse ; le major à cheval s'est placé face au front et le capitaine-instructeur a commandé le garde-à-vous.

Chaque recrue a vécu cette cérémonie de la remise du drapeau ; elle est donc bien connue ; elle n'en est pas moins toujours grande de beauté et impressionnante.

Voici le salut au drapeau, sonné par la musique, le drapeau, apparaît et passe devant le front.

Un public nombreux contemple cette scène ; les têtes se découvrent sur le passage du drapeau.

Beaucoup d'enfants sont là, des classes mêmes, entières, et c'est une excellente éducation patriotique à donner aux enfants en les faisant assister à ces instants émouvants.

Quels sentiments agitent les jeunes hommes qui désormais sont des soldats ? Sentent-ils que ce drapeau incarne la patrie, et pour eux, la patrie, c'est le sol familial, c'est la maison paternelle, c'est le foyer où ils ont grandi.

Quand le drapeau a pris place au centre, encadré de sa garde, le capitaine parle aux soldats. Il le fait comme il faut le faire, il dit les mots qu'il faut dire, il rappelle la veillée des armes de la grande guerre, déjà lointaine, alors que les aînés portaient dans l'incertitude du sort réservé à notre patrie.

Puis le bataillon, dans un ordre remarquable se forme en colonne et descend en ville.

Dans les rues, la foule est dense, on sort pour voir passer les soldats : sur la pelouse, devant la caserne il n'y avait rien que de naturel que les spectateurs se découvrirent, car là, ceux qui étaient présents ne pouvaient qu'être sympathiques à ce spectacle pour y être venus, tandis que dans la rue, c'étaient l'habitant, le passant que le hasard amenait sur le parcours de la troupe.

Là encore, vieux et jeunes ont salué le drapeau suisse avec un ensemble dont la vue a réjoui les patriotes ; bien rares ont été les réfractaires, bien rare le visage farouche considérant avec colère ce déploiement militaire et bien rare celui qui d'un geste rageur et têtu affirmait sa casquette de drap sur sa tête.

Il faut retourner un certain nombre d'années en arrière pour se rappeler le colonel de Salis, instructeur à Colombier.

Il fut un vrai soldat à l'âme poétique ; Grison, parlant le romanche, il ne sut jamais parfaitement ni le français, ni l'allemand, langues dans lesquelles il s'exprimait de façon fort originale.

Les mots qu'il n'avait jamais retenus et qu'il

faisait au gré de sa fantaisie, ont longtemps amusé ses camarades et les soldats mêmes.

Le distingué colonel de Zurich portait toujours sur lui, un petit carnet où il avait noté les plus divertissants.

Un jour, c'était par un temps magnifique, la troupe travaillait à Planeyse devant ce panorama unique où le lac et les Alpes frappent par la majesté de leur grandeur, les plus indifférents.

Le colonel de Salis fait ranger les hommes face à ce spectacle et s'avançant sur son cheval, il leur dit, montrant le tableau resplendissant :

— Soldats, en face de cette belle panoramique il n'y a que le fusil !

Et les soldats ont compris ; ils ont compris que ce beau pays qui est le nôtre, il faut que tout citoyen se tienne prêt à le défendre, le fusil à la main.

Mme David Perret.



LA MÈRE JEREMIE

La mère Jérémie était onna boïna villhie cocardière que pouève bin avai dou iadzo quarante an. Et avoué cein brava dzein, vèva dza du grantenet, que feniolève pas quand dèvesève, mà desài lè z'affère quemet lè peinsève.

On coup, ie va tantqu'à la cura po racontà à madama la menistre lè novi dno veladzo. Stasse po lài fère plliési lài baille on verro de crano vin, dno meillào, à vo fère veni l'iguie ài potte, dno dize-não de pè lo Dèzalà.

— Quemet lo trovà-vo, stisse ?

— Quaisi-vo ! madama la menistre ! que lài répond la mère Jérémie, quand baïvo çosse, l'è tant bon que mè semblille que mè remàryo !

* * *

Sta mima mère Jérémie menève on dzo sa tchivra ào bocan. Fasài onna cramena à vo dzalà dno chenique deïn l'estoma. Po ne pas que sa tchivra l'ausse trào frài, lài avai betà su la rita on motchào pllièhi ein càrro et lo lài avai lietta dinse avoué dâi bretalle à son hommo. La câbra chàotève, chàotève et lo motchào de lanna fasài dâi prevolàie à tsesi. Adan, la boïna mère Jérémie lài desài :

— Ne dzehye pas trào, ma galèza ! Tsoÿne-tè bin que lo motchào ne tsise pas po que tè pouèsse gardà tóta ta chaleu po ton amouairào !

* * *

Lo premi coup que la mère Jérémie l'è zuva ein tsemin de fè, quand l'a ètà setàie l'a vu que l'allève à la recouletta. L'a adan tsandzi de pllièce po allè ein dèvant.

— Cein vo va pas d'ître menàie dinse à recouillon ? que lài fà quaucon.

— Oh ! pas pi, Monsu. Mà, vâide-vo, n'amo pas veri la rita ài tsevu !

* * *

La mère Jérémie avai z'u mau ài deint et son biau fe l'avai volliu que vigne sè la fère traire pè Lozena vè ion de cliào tré-martí que lài diant

dâi dentiste américain, Cliào coo vo fant chàotà lè deint ein onna menuta sein qu'on s'eïn apèçai. La mère Jérémie n'a rein acheintu, pas pi onna brequa. Sa deint s'è trovàie via et se n'avai pas z'u lo mor einsagnolà on bocon, n'arai jamé volliu crère que l'ètai trèssa. Mà, quand l'a faliu payi, et que cein cotève quatre franc, la mère Jérémie fà dinse ào trosse-màchoire :

— Quatro franc ! T'eïnlevai pi ! Et cein n'a pas doïtra pi lo temps que ma tchivra met à pessi ! Quatro franc po onna menuta ? L'è tchè tot parai. L'è onna vergogne. Tsi no po cinquantaceintimo, lo martsau no tsèrève demi-hàora pè la fordze !

Marc, à Louis.

Une leçon ! — Le papa de Toto lui dit pour le stimuler :

— De mon temps au collège, je raflais tous les prix !

Et Toto de répliquer :

— Aujourd'hui, on est meilleurs camarades !

Un facétieux président de tribunal. — L'avocat : — Mais, Monsieur le président, vous voyez bien que c'est un crétin !

Le président : — Vous oubliez, Monsieur le défenseur, que les crétins sont des hommes comme vous et moi.

FOLKLORE

LES Archives suisses des traditions populaires, publient dans le 4^e cahier du tome XXV des notes de folklore concernant le Jura bernois. Nous en publions les extraits ci-dessous. Elles intéresseront d'autant plus nos lecteurs vaudois que presque toutes les croyances populaires que signale l'auteur, M. Jules Surdez, instituteur aux Bois, ont eu, dans notre pays, une grande vogue. Elles sont, du reste, bien loin d'avoir disparu.

Médecine populaire. Divers moyens pour faire disparaître les verrues.

1. Laver les verrues avec l'écume d'eau courante.
2. Frotter les verrues avec une pomme de terre coupée en deux ; aller se promener et jeter loin la pomme de terre. Rentrer par un autre chemin. Quand les corbeaux auront mangé la pomme de terre, les verrues auront disparu.

3. Frotter les verrues avec une limace jaune (ou grise), enfoncer la limace sur une épine ; quand la limace sera sèche, les verrues auront disparu.

4. Fendre les verrues, les frotter avec du lard. Mettre le lard dans un mur ; quand le lard aura disparu, les verrues disparaîtront.

5. Faire à un bout de laine autant de nœuds qu'on a de verrues ; le placer au-dessous d'une gouttière ; quand la laine sera pourrie, les verrues auront disparu.

6. Faire à une ficelle autant de nœuds qu'on a de verrues ; placer la ficelle dans le cerceau d'un mort.

7. Ecraser des oignons sur les verrues.

8. On frotte les verrues au moment où une étoile « se mouche » en disant : Verrue, va-t-en !

Contre les taches de rousseur. — 1. Se laver avec de l'urine.

2. Se laver avec de la rosée de mai.

3. Se laver avec du lait de jument.

Contre les brûlures. — On les frotte : 1. avec des croûtes de chèvre. 2. avec de la terre mouillée. 3. avec de la farine délayée dans de l'eau.

Contre les engelures. — 1. Les frotter avec des fraises. 2. Courir dans la neige. 3. Les frotter avec de la graisse de chien ou de chèvre.

Contre les vers intestinaux. — Manger des aulx.

Contre les oreillons. — Attacher de la laine de